

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(ARTICLES L.6353-3 ET SUIVANTS DU CODE DU TRAVAIL)

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

1) **PA DESIGN CORP, organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84692440769 auprès de la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)**

2) **Nom / Prénom**

Adresse

ci-après désigné le stagiaire.

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation en ligne et à distance intitulée « L'école en ligne de la création de motifs - programme de formation professionnelle en design textile et de surface »

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

o L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formations prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.

o Elle a pour objectif professionnel le développement de compétences techniques et créatives indispensables à l'exercice du métier de designer textile et de surface indépendant. Elle permettra aux participants d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la conception et à la commercialisation de motifs, tout en répondant aux exigences professionnelles du secteur et en s'adaptant aux tendances du marché.

o A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation sera délivrée au stagiaire.

o Sa durée est fixée à 6 mois et comprend environ 19 heures de ressources pédagogiques sous forme de vidéos et d'audios. À l'issue de cette période, le Stagiaire conserve ses identifiants, lui permettant de maintenir l'accès aux ressources disponibles.

o Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Aucun pré-requis nécessaires.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

o L'action de formation aura lieu du 2025 au 2025 (6 mois)

o La formatrice sera Pauline Arnaud, designer textile et surface indépendante, diplômée de Condé Lyon - La Grande École des Arts Appliqués, et également gérante de l'organisme de formation PA DESIGN CORP ainsi qu'auteur du livre Je crée mes motifs publié aux Éditions Eyrolles. Forte de plusieurs années d'expérience dans la création de motifs pour divers secteurs (mode, décoration, papeterie, etc.), elle met son expertise au service des apprenants pour les accompagner dans leur parcours professionnel.

o Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

- Plateforme e-learning, vidéos, supports PDF, cahiers d'exercices et de travaux pratiques, enregistrements audios, études de cas, QCM, forum d'échange privé, suivi personnalisé, challenges créatifs et projet de fin de formation évalué.

- La plateforme mise à disposition depuis laquelle le contenu de formation est accessible est une plateforme Internet de type SaaS, hébergée par la société Kajabi, LLC. Le stagiaire a la liberté d'organiser et de gérer son apprentissage de manière autonome et à son rythme.

- Pour suivre la formation dans les meilleures conditions, le Stagiaire doit disposer du matériel suivant : Un ordinateur avec une configuration suffisante pour faire fonctionner les logiciels requis, la suite Adobe à installer après l'entrée en formation afin de profiter du tarif étudiant, une tablette graphique (non obligatoire mais recommandée pour effectuer l'ensemble des exercices), une connexion internet stable pour accéder aux contenus pédagogiques, vidéos et supports en ligne.

Article 5 : Modalités d'évaluation et de sanction

- Évaluations intermédiaires : Des quiz et des exercices pratiques jalonnent chaque module pour valider les notions apprises. Un workbook de mi-parcours est proposé après la première moitié de la formation. Cette étape aide les apprenants à réviser les notions fondamentales, à évaluer leur progression, et à identifier d'éventuelles lacunes à travailler.

- Projet final : Les apprenants doivent réaliser un projet final, consistant en la création d'un book de motifs accompagnée d'une stratégie entrepreneuriale et d'un bilan personnel. Ce projet est évalué selon des critères prédéfinis : qualité technique, créativité, pertinence par rapport aux besoins du marché, et structuration globale.

- Attestation de fin de formation : Une attestation de fin de formation est délivrée pour valider la participation et les compétences acquises. Cette attestation n'a pas de valeur de certification officielle reconnue par l'État. Elle atteste de la participation et des compétences acquises par le Stagiaire lors de la formation.

Article 6 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de :

- quatorze jours pour se rétracter (contrats conclus à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement.)

Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Stagiaire reconnaît expressément que la formation est entièrement dématérialisée et accessible en intégralité immédiatement après l'achat. En validant le présent contrat et en cochant la case prévue à cet effet lors de l'inscription, il renonce expressément à son droit de rétractation de quatorze (14) jours prévu par les articles L.221-18 et suivants du code de la consommation.

Dans le cas où le Stagiaire ne donne pas son consentement, il ne pourra accéder au contenu qu'à l'expiration du délai de rétractation, soit quatorze (14) jours après la conclusion du contrat.

Article 7 : Dispositions financières

o Le prix de l'action de formation est fixé à 1398 euros HT

o Le stagiaire s'engage à verser :

- la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

o Les modalités de paiement de la somme de 1 398 €, incombant au stagiaire sont les suivants :

Le stagiaire donne son accord préalable pour que la formation débute immédiatement et renonce expressément à son droit de rétractation, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation.

Le montant est acquitté au moment de l'inscription, selon le mode de règlement choisi par le stagiaire parmi les options suivantes :

- Paiement en 4 fois :

Le paiement est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier suivant :

- 349,50 € au moment de l'inscription, cette somme ne peut être supérieur à 30% du prix dû par le stagiaire
- 349,50 € le ../../ 2025
- 349,50 € le ../../ 2025
- 349,50 € le ../ ../ 2025

- Paiement en 6 fois :

Le paiement est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier suivant :

- 233 € au moment de l'inscription, cette somme ne peut être supérieure à 30% du prix dû par le stagiaire
- 233 € le ../../ 2025
- 233 € le ../ ../ 2025

Article 8 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- La totalité des contenus de formation est mise à disposition du stagiaire dès le début de la formation. En conséquence, aucune demande de remboursement, même partielle, n'est acceptée. Le stagiaire reconnaît expressément que l'ensemble des ressources pédagogiques, supports, vidéos et outils d'apprentissage est accessible immédiatement après la date d'entrée en formation.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 9 - Spécificités de la Formation Ouverte à Distance (FOAD)

Conformément aux exigences de l'Article D.6313-3-1 du Code du travail, cette formation ouverte à distance comprend :

- Une assistance technique et pédagogique disponible tout au long du parcours pour accompagner le Stagiaire.
- Une information détaillée sur les activités pédagogiques à effectuer à distance.
- Des évaluations régulières jalonnant et concluant l'action de formation.
- Un suivi de l'assiduité du Stagiaire via des justificatifs de travaux réalisés, des échanges avec la formatrice et le nombre de connexions à la plateforme de formation, permettant de garantir une implication active tout au long du parcours de formation.

Article 10 : Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.